

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 6 février 2014

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 5 février 2014, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse et les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM., Harold Noël et Jean-Claude Pouliot.

MM. Yves Coulombe et Sylvain Bergeron ont justifié leur absence. Mme Caroline Turgeon, conseillère municipale de Saint-Pierre et M. Sylvain Delisle, conseiller municipal de Saint-Laurent, sont également présents.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 15 janvier 2013
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 15 janvier 2013
5. Adoption du rapport 2013 – Programme d'aide financière aux MRC
6. Adoption du plan d'action 2014 - Programme d'aide financière aux MRC
7. Résolution pour désignation du signataire de l'avenant - Programme d'aide financière aux MRC 2014
8. Transport collectif – Renouvellement du Titre métropolitain
9. Adoption du nouveau mode de fonctionnement – Vision Île d'Orléans 2020
10. Demande au ministre des Transports – Pont de l'Île d'Orléans
11. Projet de sensibilisation – Motos bruyantes
12. Adoption des dépenses du mois de janvier 2014
13. Correspondance
14. Varia
15. Période de questions
16. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2014-02-10

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté à la suite de corrections d'usage quant à l'année pour les points 3 et 4.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 15 janvier 2014

Résolution 2014-02-11

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 15 janvier 2014.

4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 15 janvier 2014

Il n'y en a pas.

5• Adoption du rapport 2013 – Programme d'aide financière aux MRC

Résolution 2014-02-12

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le rapport 2013 pour le Programme d'aide financière aux MRC tel que déposé.

6• Adoption du plan d'action 2014 – Programme d'aide financière aux MRC

Résolution 2014-02-13

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Plan d'action 2014 pour le Programme d'aide financière aux MRC tel que déposé.

7• Résolution pour désignation du signataire de l'avenant - Programme d'aide financière aux MRC 2014

Résolution 2014-02-14

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de désigner le préfet, M. Jean-Pierre Turcotte, comme signataire de l'avenant du Programme d'aide financière aux MRC 2014.

8• Transport collectif – Renouvellement du Titre métropolitain

Résolution 2014-02-15

Attendu que la MRC de l'Île d'Orléans offre les services de transport collectif depuis 2008 et qu'elle appuie ce service ;

Attendu que la MRC de l'Île d'Orléans a mandaté le Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré comme organisme responsable du transport collectif sur son territoire ;

Attendu que le service de transport collectif pour les MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans est connu sous le nom de PLUMobile depuis septembre 2010;

Attendu que la MRC de l'Île d'Orléans participe au titre métropolitain depuis avril 2012 ;

Attendu que plusieurs utilisateurs de PLUMobile utilisent régulièrement le titre métropolitain pour se déplacer sur plus

d'un réseau de transport en commun du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) ;

Attendu que la CMQ a accepté de renouveler, pour une période allant jusqu'à 24 mois (du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015), le titre métropolitain au territoire de la MRC de l'Île d'Orléans dans sa résolution n° C-2013-100 du 12 décembre 2013 ;

Attendu que la CMQ a accepté de renouveler le titre métropolitain conditionnellement au renouvellement de l'entente avec le ministère des Transports du Québec relative au financement prévu au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes ou à tout autre programme similaire ou analogue prévoyant une contribution équivalente.

Sur proposition de M. Sylvain Delisle, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **unanimentement résolu** que :

- le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- la MRC de l'Île d'Orléans est favorable au renouvellement du titre métropolitain pour son territoire, et ce, pour une période allant jusqu'à 24 mois;
- copie de la présente résolution soit transmise à la CMQ et au CLD;
- la direction générale et le préfet soient autorisés à signer les documents nécessaires.

9• Adoption du nouveau mode de fonctionnement – Vision Île d'Orléans 2020

Résolution 2014-02-16

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le nouveau mode de fonctionnement pour Vision Île d'Orléans 2020 tel que déposé.

10• Demande au ministre des Transports – Pont de l'Île d'Orléans

Résolution 2014-02-17

Attendu que Transport Québec envisage de remplacer le lien reliant l'Île d'Orléans à la rive Nord du fleuve Saint-Laurent d'ici 2022 ;

Attendu que les professionnels de Transport Québec élaborent présentement différents scénarios pour ledit lien ;

Attendu que le Conseil des maires de l'Île d'Orléans souhaite formuler certaines demandes à Transport Québec quant au ledit lien ;

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** de demander au ministre des Transports ainsi qu'aux professionnels du Bureau des Grands Projets de considérer les demandes suivantes en

provenance du Conseil des maires de l'Île d'Orléans avant de prendre une décision finale quant au nouveau lien reliant l'Île d'Orléans à la rive Nord du fleuve Saint-Laurent, soient que :

- le nouveau lien se rattache au même emplacement du côté de l'Île d'Orléans ;
- la route à la sortie dudit lien rejoigne le carrefour à l'entrée de l'Île d'Orléans ;
- l'expropriation de propriétés privées n'est pas souhaitable ;
- l'architecture dudit lien fasse l'objet d'un concours international afin qu'il conserve sa vocation « signature » et qu'il annonce qu'on se retrouve dans un lieu exceptionnel reliant deux sites patrimoniaux ;
- une attention particulière soit portée au raccordement dudit lien du côté nord du fleuve Saint-Laurent, soit d'éviter le plus possible les structures massives de béton, considérant que ce lien rejoint deux sites patrimoniaux.

11• Projet de sensibilisation – Motos bruyantes

Résolution 2014-02-18

Attendu que le Conseil des maires de l'Île d'Orléans adhère au projet de sensibilisation dans le dossier des motos dont le silencieux n'est pas conforme au code de la sécurité routière ;

Attendu que plusieurs intervenants, dont le Comité de sécurité publique de l'Île d'Orléans, la Société d'Assurance-automobile du Québec (SAAQ), le ministère des Transports (MTQ), le Comité action politique des motocyclistes, la Fédération des motos Québec ainsi qu'un comité de citoyens orléanais contre le bruit des motos non conformes à l'Île d'Orléans, sont impliqués dans le projet de sensibilisation visant les motos bruyantes ;

Attendu qu'un prototype du panneau de sensibilisation de 900 mm X 900 mm a été approuvé par le MTQ et que lesdits panneaux seront installés par le même ministère ;

Attendu la réception de la lettre d'autorisation du ministère de la Culture et des Communications pour l'installation desdits panneaux ;

Il est **proposé par** M. Harold Noël, **appuyé** par Mme Lina Labbé et **résolu à l'unanimité** qu'une demande de remboursement de 300 \$ pour la fabrication de quatre (4) panneaux de sensibilisation au bruit soit adressée à la SAAQ et qu'une copie conforme de ladite résolution soit adressée à l'attaché politique de Mme Pauline Marois.

12• Adoption des dépenses du mois de janvier 2014

Résolution 2014-02-19

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de janvier 2014.

13• Correspondance

Il n'y en a pas.

14• Varia

Aucun sujet n'est discuté.

15• Période de questions

Elle débute à 20h35 et se termine à 21h08.

16• Levée de la réunion

Résolution 2014-02-20

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 21h09.

Prochaine séance, le 5 mars 2014 à 20 heures.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet